

LE MAGAZINE DE

Saint Martin du Tertre

en Bourgogne



www.stmartindutertreyonne.fr · www.facebook.com/mairiesaintmartindutertre

OCTOBRE 2025



FLUIDE INGÉNIERIE INTERNATIONALE



Fluide Ingénierie Internationale : Votre partenaire performance et rénovation énergétique

bureau d'études techniques spécialisé dans l'ingénierie énergétique et les systèmes de fluides. Fondé en 2010, notre entreprise s'est rapidement imposée comme un acteur clé dans le domaine de l'optimisation énergétique, en offrant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de nos clients. Basés sur Sens 89, nous intervenons sur des projets variés, allant des bâtiments tertiaires aux infrastructures industrielles et particuliers.

Contactez-nous

5 Boulevard Maupéou, 89100 SENS
06 75 73 30 86
fluides.ingenierie89@gmail.com
[https://f2i-tech.com](http://f2i-tech.com)



Mélanie DÉBONNAIRE
Psychologue

Tel : 06 08 07 64 68

Mail : melaniedebonnaire@yahoo.fr

15, Rue des Bons Amis - Saint-Martin du Tertre

Valérie VAUDEVIRE
06 21 11 33 87
sur rendez-vous

Deux Mains pour des maux

- Reiki
Initiée au second degré du Système Usui
- Massage relaxant
- Acupression



C.L. COIFFURE

Femmes - Hommes - Enfants

6, Rue de la Place
89100 St Martin du Tertre

03 86 64 65 61

Réservation en ligne :
www.planity.com

Salon climatisé

L'ORÉAL
PROFESSIONNEL



Edwige TASSIGNON
Europe Immobilier



europe
immobilier

06 64 80 14 67 | 03 86 34 03 82
e.tassignon@europeimmobilier.fr
41 rue de Lyon - 89200 AVALLON
www.europeimmobilier.fr



09.78.81.11.76

38 rue des caves
St Martin du Tertre 89100
Mercredi & Jeudi :
9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-17h



Prenez rendez-vous en ligne

LE MOT DU MAIRE



Cette année encore, l'été aura été ponctué par de très nombreuses animations dans notre village. Cela est largement permis par le dynamisme de nos associations, sans qui, la plupart de ces manifestations ne pourraient se tenir. Un grand merci à elles et à tous les bénévoles qui les font vivre.

L'été aura également vu s'achever le très gros chantier de rénovation de notre école élémentaire. Nos enfants bénéficieront donc d'un équipement moderne, confortable et performant. Là aussi, le bon déroulement de ce vaste chantier d'un an a pu se faire grâce à la bonne volonté des enseignants et des élèves qui auront tout de même subi quelques perturbations.

Mais cet été aura aussi été marqué négativement par plusieurs périodes caniculaires. Durant ces épisodes, la Commune a mis en place un accueil dans la salle polyvalente climatisée depuis sa rénovation.

Pour chacun d'entre nous, la rentrée est maintenant passée. L'année à venir verra le renouvellement des Conseils Municipaux (15 et 22 mars 2026).

La loi prévoit une période « pré-électorale » débutant dès le premier septembre. Durant cette période, la communication officielle de la Commune respectera, comme elle le fait toujours, un principe de neutralité. Les bilans, commentaires et propositions concernant ces élections et la gestion (tant passée que future) de notre Commune relèveront donc de la communication des différentes listes qui se présentent à vos suffrages.

Je vous souhaite une année fructueuse ainsi qu'une bonne et agréable lecture de ce magazine 2025.

Daniel CORDILLOT
Maire

SOMMAIRE

Directeur de la Publication :
Daniel CORDILLOT

Responsable de la Rédaction :
Catherine ARNOULD

Ont participé à ce numéro :
le Comité Communication,
les Élus,
le personnel administratif,
Corinne MOUROUX,
Sylvie PICQ.

Imprimé sur papier
Écologique 100% PEFC
par TÝPOCENTRE
71850 Charnay-lès-Mâcon

Informations pratiques	2-3
Grand Sénonais	4-5
Rénovation de l'École Jules FERRY	6
Travaux et projets	7
Vie Communale : ça s'est passé cette année	8-11
Vivre à Saint-Martin	12
Vie Associative	13-15
Écoles et Maison de l'Enfance	16-19
Cadre de vie	20-21
Mémoire de nos poilus	22-24
Şekerpare, une recette turque	25
Bien vivre ensemble	26

INFORMATIONS PRATIQUES

119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE <small>Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...</small>	112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN <small>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</small>	15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT <small>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être renvoyé vers un organisme de permanence de soins.</small>	17 POLICE SECOURS <small>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</small>
3919 VIOLENCES FEMMES INFO <small>pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...</small>	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALLENTENDANTES <small>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</small>	18 SAPEURS- POMPIERS <small>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</small>	LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE <small>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</small>

NUMÉROS UTILES

113

Drogues Alcool Tabac Info Service

115

Hébergement d'Urgence



RELAIS RURAL DE L'ÉGALITÉ



Réseau d'élus référents pour accompagner les victimes de violences ou témoins de ces violences. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à contacter les deux personnes référentes de la Commune : Céline LORGE 06 65 25 99 03 Morgane STETTLER 06 28 28 32 42

MAIRIE

Ouverture du lundi au jeudi de 9 h à 12 h & 14 h à 17 h

Vendredi de 9 h à 12 h

Tél. 03 86 65 08 79

E-mail : accueil.mairie@stmartindutertreyonne.fr

Page Facebook : Mairie de Saint Martin du Tertre – Yonne

Site internet : www.stmartindutertreyonne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Tél. 03 86 66 08 37

NOUVEAUX HABITANTS

Vous arrivez dans la Commune : présentez-vous en Mairie pour vous faire connaître. Des informations utiles vous seront données pour faciliter votre installation.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elle relève, à l'exception de certains cas, d'une démarche volontaire auprès de votre Mairie (première inscription, nouveaux arrivants...).

Sont inscrits automatiquement par l'INSEE sur les listes électorales les personnes :

- Qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- Qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- Dont l'inscription est ordonnée par le juge.

RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ?
Et le recensement ?

Tous les jeunes de nationalité française, garçon ou fille, doivent se faire recenser à partir de leur 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants. Il suffit de se rendre en mairie muni du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité de l'intéressé(e). Cette formalité est **obligatoire**.

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Les demandes de carte d'identité ou de passeport ne sont plus gérées par la Mairie de Saint-Martin. Les mairies habilitées les plus proches sont celles de SENS et PARON.



TARIFS COMMUNAUX (pour les Martinots)

Salle Polyvalente, capacité d'accueil 150 personnes.

	MARTINOTS
Week-end seul (entrée gratuite)	261 €
Week-end seul (entrée payante)	288 €
Journée supplémentaire	57 €

ASSISTANTE SOCIALE

Prise de RDV au Conseil Départemental de l'Yonne.
Tel 03 86 83 67 00 pour un RDV en Mairie.

EN PANNE ?



VIV'EAU contact@viv-eau.fr
03 86 86 53 21 / 06 43 76 87 68
(7j / 7, 24h / 24)



ENEDIS 09 726 750 89
ENEDIS Urgence Tempête
03 86 48 51 11
(activé uniquement en cas de tempête)



GDRF Une odeur ou une fuite de gaz ?
En cas d'urgence gaz, un seul numéro à contacter : celui de la sécurité gaz de GRDF

0 800 47 33 33 Service & appel gratuits

NOS AMIS LES BÊTES

VÉTÉRINAIRE - Olivia FALQUE

19 Rue des Sublaines

03 86 64 44 24

SPA DE NAILLY

03 86 97 02 46

FOURRIÈRE DU SÉNONAIS À NAILLY

03 86 97 24 80

ANIMAL MALTRAITÉ ?

ALERTEZ AU
3677



LA SANTÉ

MÉDECIN

Maurice COHEN
03 86 83 07 65

CABINET DENTAIRE

Philippe WAGNER
03 86 95 14 85

CABINET INFIRMIER

Orlane MANSIOT & Émilie BRETON
03 86 65 35 57

ORTHOPTISTE

Camille CHRETIEN
03 86 96 05 05

OSTÉOPATHE

Audrey DOMBRECHT
06 11 44 92 29

PSYCHOLOGUES

Mélanie DEBONNAIRE
06 08 07 64 68
Nathalie WALIS
07 83 97 73 69

KINÉSILOGIE HUMAINE ET ANIMALE

Cécile NAVROTEK
06 64 23 30 55

PODOLOGUE

Aurélie TACHY
03 86 64 59 28

DÉFIBRILLATEURS

À l'extérieur :

Salle Polyvalente
& École Jules Ferry
(coté Bibliothèque)

À l'intérieur :



PHARMACIE SAINT-MARTIN

03 86 64 63 65

Horaires : du Lundi au Vendredi
9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h 30
& Samedi 9 h à 12 h 15 et
de 14 h 15 à 17 h 00

SOS MÉDECINS
36 24

CENTRE HOSPITALIER DE SENS
03 86 86 15 15

CLINIQUE PAUL PICQUET
03 86 95 86 86

AGGLOMÉRATION DU GRAND SÉNONAIS

www.grand-senonais.fr



Jours de collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin, à partir de 6 h du matin, la collecte sélective les lundis après-midi, semaines impaires.

À partir de cet automne, le ramassage des poubelles aura lieu tous les quinze jours au lieu de toutes les semaines actuellement. En complément, l'agglomération va mettre en place des points d'apports volontaires. La date d'application n'est pas encore connue.

RAPPEL : Les bacs doivent être rentrés par les usagers dès que possible après le passage du camion de ramassage et ne sont tolérés sur la voie publique que jusqu'à la fin du jour de collecte.

Nouvelles modalités d'accès aux déchèteries

L'accès aux déchèteries est exclusivement contrôlé par lecture automatisée des plaques d'immatriculation des véhicules. Si vous avez une carte de déchèterie, vous pouvez l'utiliser jusqu'à fin 2025. Passé ce délai, l'inscription en ligne et la reconnaissance des plaques d'immatriculation deviendront obligatoires pour tous les usagers. Tous les usagers doivent s'inscrire en ligne sur mesdechets.grand-senonais.fr

Déchèterie des Sablons

Rue Bellocier - 89100 SENS

Tél. : 03.86.65.63.24

Mardi, mercredi, vendredi et samedi :
9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Dépôt de déchets verts autorisé.

Cartobus

Service de bus sur réservation. Un minibus vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de chez vous et vous emmène à votre destination, à l'heure proposée sur la grille des horaires. Plan, trajets & horaires sont à votre disposition à la Mairie.

Contactez Intercom pour réserver votre trajet jusqu'à 2 h avant le déplacement du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h 30.

Inscription sur mobilites-intercom.com
& Appli MyMobi.



Nouvelles mobilités : Brennus à vélo

Disponible 24h/24 et 7j/7, ce service de vélos à assistance électrique en libre-service sur abonnement, vous permet de vous déplacer : une centaine de vélos et 16 stations dont 11 sur Sens (la gare SNCF, l'hôpital, le lycée etc...) sont déjà en fonctionnement. Après cette phase de test, le dispositif est appelé à se développer dans toutes les communes du Grand Sénonais.



FRANCE SERVICE

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Rendez-vous dans votre France services. PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS.

France services

Ministère de la Santé, MSA, Assurance Famille, Assurance Chômage, Assurance Familière, La Poste, Assurance Retraite, Pôle Emploi, Assurance Maladie, Assurance Financière Publique.

France Service est à votre disposition pour vos démarches du quotidien concernant la retraite (créer un espace personnel, faire des simulations d'allocations, liquider sa pension...), la santé, les impôts (aide à la déclaration d'impôt sur le revenu, naviguer sur son espace personnel...), les titres d'identité, l'immatriculation de véhicule. Les usagers peuvent aussi s'y rendre pour des demandes comme l'envoi de courriers, l'accompagnement à la rédaction de CV ou l'aide à la compréhension de documents administratifs.

2 POINTS D'ACCUEIL PRÈS DE CHEZ VOUS AVEC DES CONSEILLERS HABILITÉS - SANS RDV :

PARON

3 Place de la Fraternité
03 73 61 02 20
franceservices@paron.fr

SENS Hôtel de Ville

100 Rue de la République
03 86 95 68 28
m.numerique@grand-senonais.fr

MAISON DE L'HABITAT

Un lieu unique pour apporter des réponses à toutes les questions liées au logement que ce soit le logement social ou l'aide à la rénovation avec SOLIHA. Elle vous accompagne gratuitement dans vos travaux de rénovation, vous fournit des informations sur l'éligibilité à des financements, vous apporte des conseils personnalisés sur les démarches administratives, les travaux et les obligations réglementaires et peut vous accompagner dans le montage des dossiers de demande de subvention.

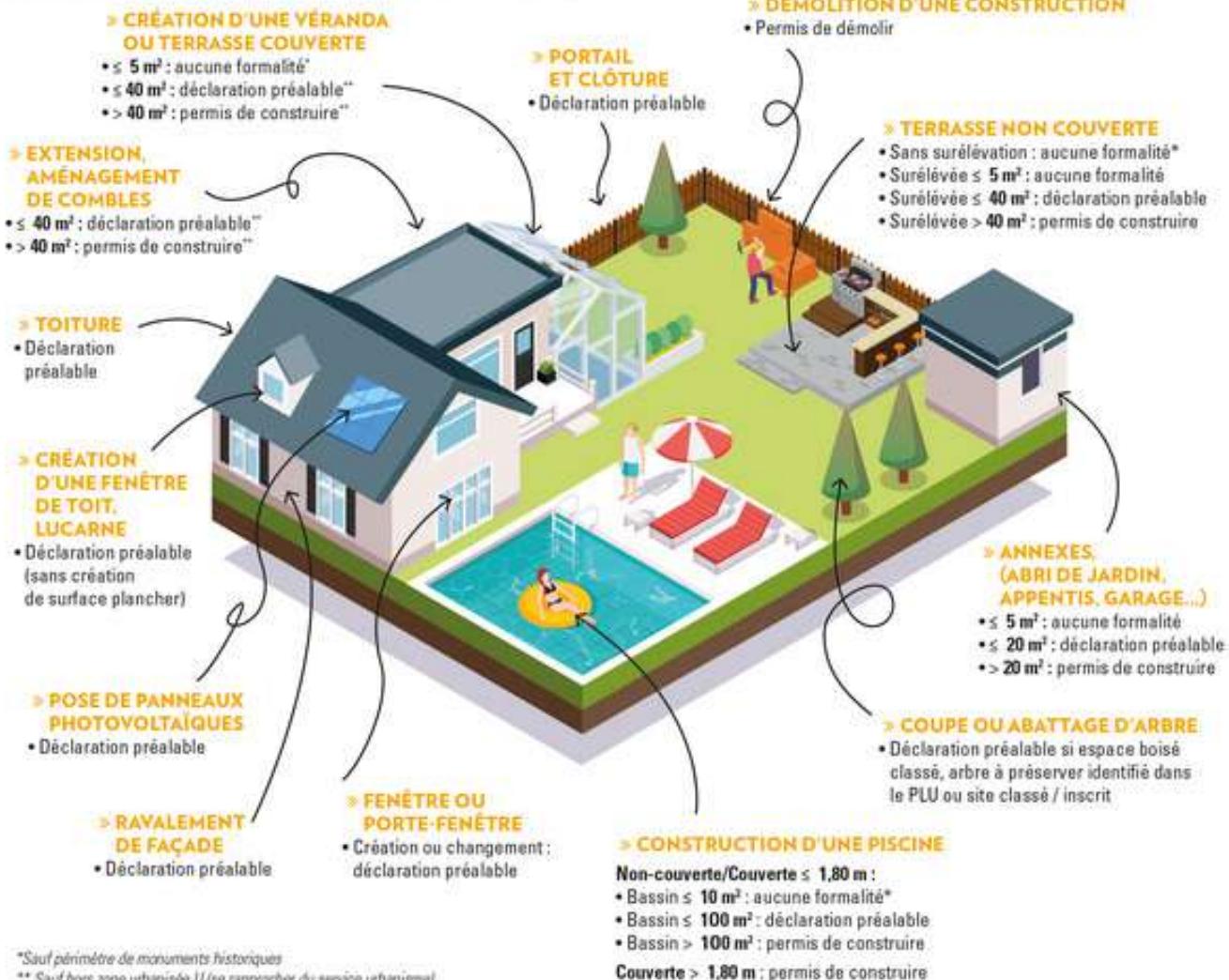
14 Boulevard du 14 Juillet
89100 SENS
03 86 65 86 52
maisondelhabitat@grand-senonais.fr.

PERMIS DE CONSTRUIRE ou DÉCLARATION DE TRAVAUX

Chaque projet est susceptible d'être soumis à permis de construire ou à une déclaration préalable, au titre du code de l'urbanisme, renseignez-vous !

[Vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne via <https://sve.sirap.fr/#/communesList>](https://sve.sirap.fr/#/communesList)

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



N'oubliez pas de régulariser vos travaux avant que ce soit les services de l'État qui vous le demande, vous risqueriez alors des sanctions financières.

TRAVAUX & PROJETS

Rénovation de l'École Jules FERRY

Coût total : 1 030 597 € TTC

Montant des subventions : 681 033 € TTC notifiés (*manque encore le CEE*)

Coût réel pour la Commune : 340 000 € TTC



L'inauguration de l'École le 6 septembre a célébré la fin des travaux, en présence de Marc BOTTIN, Président de l'Agglomération du Grand Sénonais. Le public, nombreux, a pu découvrir l'ampleur du travail réalisé et les conditions optimums dans lesquelles les élèves vont pouvoir maintenant travailler.

Cela a été un travail très important pour trouver des subventions avec de grandes problématiques administratives. Les règles d'obtention ont changé plusieurs fois depuis le début du projet en 2020, obligeant de tout reconstruire à chaque fois avec des dossiers pouvant aller jusqu'à une centaine de pages ! Certaines communes ont abandonné avant d'avoir mené à bien leurs travaux, devant le volume de travail et de documents demandés par les subventionneurs, comme la Région, qui impose les critères techniques les plus rigoureux. Mais les changements climatiques qui nous attendent nous donnent raison d'avoir souhaité de réaliser une isolation thermique performante, gage de meilleures conditions de travail pour les enfants et les enseignants.

L'aspect financier est important pour le budget communal. Avec des économies d'énergie substantielles estimées à 64 %, la facture énergétique devrait passer de 14 500 € à 2 500 €. Il ne faut pas oublier l'aspect écologique de ce projet : large utilisation de matériaux bio sourcés, réduction de plus de 80 % des gaz à effet de serre. Si le projet d'équipement du bâtiment en panneaux solaires peut se concrétiser, la production d'énergie sera même supérieure à sa consommation, faisant de notre école un bâtiment à énergie positive.

Les travaux réalisés permettent le passage de l'Étiquette Énergétique de D à B :

- Changement des huisseries.
- Isolation intérieure des murs et des plafonds répondant aux critères les plus sévères pour accéder aux subventions de la Région.
- Isolation phonique.
- Rénovation totale des sanitaires. Mises aux normes PMR.
- Système de ventilation double flux (avec un rendement de récupération de plus de 87 % entre l'air aspiré et l'air rejeté) qui permet le renouvellement de l'air classe par classe et dans les WC, en fonction des mesures de sondes CO₂ de qualité de l'air.
- Passage de l'éclairage en LED même sous le préau. Allumage automatisé en fonction de la luminosité et des détecteurs de présence. Trois candélabres photovoltaïques ont été installés pour éclairer la cour. Réseau électrique refait avec toutes les protections normalisées. Armoire électrique refaite en triphasé ainsi que toute la distribution.
- Nouveau système à incendie avec des alarmes sonores et lumineuses.

Il restera à faire l'aménagement intérieur.



Labels Terre d'innovation : Prix « Coup de cœur du président du jury » pour la rénovation énergétique de la salle des Fêtes et de l'École Jules Ferry.

Remise en septembre à Auxerre de ce Prix qui a pour objectif de valoriser les communes engagées pour un développement territorial innovant et inscrit dans la transition énergétique.

Commerces

La Commune n'abandonne pas son projet d'installation de commerces : l'investisseur initial s'est retiré à cause du long délai de réponse lié aux deux recours portés au Tribunal Administratif par une personne de la Commune. Mais le permis de construire est toujours valide en l'état. L'Équipe Municipale considère que c'est un projet d'intérêt Communal et structurant pour le village (pérennisation de la pharmacie, installation d'une MAM et recherche de nouveaux commerces). Ce projet est massivement soutenu par les Martinots, une pétition a récolté 1300 signatures (dont 650 Martinots). D'autre part, l'ARS, Agence Régionale de Santé a d'ores et déjà validé le transfert de la pharmacie.



QU'EST-CE QU'UNE MAM ?

Ce projet, s'il voit le jour, n'a pas pour but de faire de la concurrence aux assistantes maternelles du village. C'est un mode de garde collectif, complémentaire de l'offre existante, alors que nous avons, selon les chiffres de la CAF, une offre insuffisante de 52 %. Une MAM est une Maison d'Assistantes Maternelles qui se regroupent pour accueillir des enfants au sein d'un local commun (comme une crèche). Le Conseil Municipal a voté le versement de 1000 € par mois, somme qui doit aider à payer les frais de location et de chauffage. Les postes seront prioritairement proposés aux assistantes maternelles de Saint-Martin.

Changement du chauffage de la Mairie

Coût : environ 25 000 €

Il était en panne depuis deux ans sur la moitié de la surface du bâtiment, le circuit de chauffage était percé sous les dalles (hors périmètre de la cave) et la chaudière avait plus de 40 ans. Une clim réversible a été installée (chauffage et rafraîchissement).

Éboulement de la falaise Route de Voulx

Une évaluation par drone a été effectuée. Nous sommes dans l'attente du diagnostic. C'est le Département qui gère le dossier (Route Départementale).

Feux tricolores Route de Nailly

Coût pour la Commune : environ 50 000 €

Le projet date de 2019. Il a fallu attendre 2023 pour que la 1^{ère} partie (le plateau surélevé) soit réalisé. Début des travaux en septembre. L'Agglomération prend en charge 50 % du coût. La prestation rentre dans le Contrat Cadre de l'Agglomération (Marché Public). Cela fait gagner du temps et simplifie le processus, en évitant à la Commune de faire l'avance des fonds. Les travaux vont durer environ 3 semaines.

PROJETS 2025 / 2026

Curage des fossés entre Les Caves et Les Charmeaux (jusqu'à la limite de Nailly). Réfection de la Place de la Mairie : Suite à des travaux sur les réseaux d'eau avec des tranchées, le gravillonnage va être refait sur toute la place.

Bassins d'orage Route des Glaciers

La complexité administrative explique que le projet, démarré il y a 10 ans, ne soit toujours pas réalisé. De nouvelles règles de la DDT ou de la Préfecture obligent à reprendre à chaque fois, tout le dossier. L'issue se rapproche mais ce n'est pas encore fini : il faudra environ 1000 trajets de camions pour évacuer toute la terre et il faudra encore une enquête publique. À chaque fois que l'on pense que l'on touche au but, il y a de nouvelles exigences (faune, flore, foncier...), la dernière demande de l'État étant que les deux bassins soient réalisés en même temps, ce qui pose un problème de coût, le coût global avoisinant à ce jour 900 000 €.

VIE COMMUNALE

JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

5 OCTOBRE

Balade autour des champignons

Philippe Czerwinski, président de l'AMV (Association Mycologique de Véron) a fait découvrir à un groupe de Martinots le monde des champignons. En trouver n'a pas été facile mais la bonne humeur était au rendez-vous !



29 NOVEMBRE

Concert le « Trio des cantons »

2^{ème} Concert organisé par l'Association Yonne Québec avec le groupe « Le Trio des Cantons » et son répertoire de chansons traditionnelles. Certaines d'entre elles ont été collectées par leur soin auprès des anciens, véritables passeurs de mémoire. La salle des Fêtes était bondée !



25 SEPTEMBRE 2024

Journées du patrimoine

Pierre GLAIZAL, historien local, a raconté à une assistance fournie les petites et grandes histoires de la Ferme des Glaciers, comme toujours de manière très vivante.

10 OCTOBRE

Concert **Guylaine TANGUAY**

Saint-Martin a reçu une artiste québécoise qui compte ! A l'occasion de sa tournée en France organisée par l'Association France-Québec, Guylaine Tanguay s'est produite dans notre Commune grâce à Didier DENIS, Président de l'antenne Icaunaise. Très beau spectacle, le public ne s'y est pas trompé. On en redemande !



14 DÉCEMBRE

Repas des Aînés

Très bonne ambiance au repas des Aînés avec les doyens de l'assistance Lucette LOUVEAU, 87 ans et Jacky VERGER, 90 ans. Un bon moment apprécié de tous, organisé chaque année par le CCAS.



2 NOVEMBRE

Loto Halloween

90 personnes se sont déplacées au Loto organisé par la Junior Association, la salle des Fêtes était remplie ! Un succès !



COMMÉMORATION du 11 Novembre & EXPOSITION « Nos ancêtres les Poilus »

À l'occasion du 110^{ème} anniversaire du début de la Grande Guerre, l'exposition basée sur des archives personnelles de Martinots (journal, lettres, objets, médailles...) a réuni un public nombreux à la Chapelle.



18 JANVIER 2025**Vœux du Maire**

Cette traditionnelle cérémonie permet un moment de convivialité bienvenu en ce début d'année. Les Martinots ayant illuminés leur maison pour Noël ont été récompensés.

**25 JANVIER****Rencontre intergénérationnelle autour du portable**

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont partagé avec les « anciens » leur expertise du portable. Tout le monde était content !

**7 FÉVRIER****Rassemblement contre la fermeture d'une classe**

L'école Primaire était sous la menace d'une fermeture de classe. L'action conjointe des parents d'élèves et de la municipalité a fait que le rectorat n'a pas poursuivi dans ce sens. En espérant que cela ne soit pas une réalité l'année prochaine, en fonction de l'évolution des effectifs.

**UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE, LE HAMEAU TREMPLIN TOUR.**

13 groupes ou chanteurs avaient participé à 3 soirées de sélection (Saint-Martin, Dixmont et Étigny). Les 3 gagnants se sont ensuite confrontés au Festival Arboresens (Fête de la transition écologique du Grand Sénonais) à Sens le 7 juin et c'est finalement Ophélia JONES et les Marcheurs de la Lune qui ont remporté ce 1^{er} tremplin.

15 FÉVRIER Tremplin de Saint-Martin du Tertre

Le gagnant de la première soirée de sélection est Charles TRAXER ! Une salle comble, les 5 participants ont fait des propositions variées et de qualité.



Mention spéciale au Martinot, DESANGE, alias Guillaume ETIENNE, qui a mis le feu avec son énergie communicatrice ! Grâce à un professeur de musique du collège, il a appris la guitare électrique, la basse, la batterie, le saxophone et enfin le synthé. Après avoir été 13 ans directeur d'une structure médicale, il travaille maintenant dans l'événementiel en ayant toujours en tête la musique et la comédie.

22 MARS
1^{er} Loto des Archers du SMAC

Une salle des Fêtes remplie au Loto organisé par le club des archers de Saint-Martin (SMAC), avec 140 personnes présentes. De la bonne humeur, merci aux organisateurs, une réussite !

**Cérémonie du 8 mai**

Merci aux jeunes Martinots pour leur participation à cette cérémonie. Il est essentiel de rappeler l'importance de la mémoire et de transmettre les valeurs de paix et de liberté pour les générations futures.



21 AVRIL Chasse aux oeufs de Pâques

Comme l'an dernier, la météo n'a pas été clémence mais les enfants ont quand même pu chercher les traditionnels œufs de Pâques. Belle manifestation organisée par le Conseil Municipal des Jeunes !



17 AVRIL

Remise à niveau Informatique

En Association avec la Poste et l'ARNIA, un groupe de huit personnes a suivi une formation de 4 séances pour s'initier un peu plus au monde de l'informatique.

7 JUIN Conférence et balade à l'écoute des chauves-souris

Merci à Ludovic JOUVE de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour ses explications passionnées sur le monde des chauves-souris.



14 JUIN

Marche de dépollution

Peu de participants présents pour ramasser les papiers, cannettes ou autres détritus dans les rues du village mais merci aux enfants du Conseil Municipal des Jeunes toujours motivés ! Un constat : moins de déchets ont été trouvés sur la voirie, c'est déjà positif !



23 MAI

Chorale HÉLIOS

Le public a été conquis par la finesse d'interprétation et le répertoire varié (chansons, musiques folkloriques et chants religieux) proposé à l'Église par la chorale HÉLIOS, un moment de grâce !



7 JUIN

Reconnaître les oiseaux

Vincent RÉGNIER, pour la deuxième année consécutive, a fait découvrir les oiseaux à travers leurs chants, cette fois-ci sur la colline. Merci à lui !

12 JUIN

Fête des Voisins

Première fête des voisins rue René Froissard ! Chaque maison y avait au moins un représentant, dans une ambiance très conviviale. À rééditer l'an prochain.



27 JUIN Feux de la Saint-Jean

Merci au groupe Dolores Croco qui a mis l'ambiance aux Feux de la Saint-Jean : 10 musiciens, des cuivres, de l'humour et une très belle énergie !



Concours de Pétanque de l'été

Du 4 juillet au 22 août, tous les vendredis soir de l'été, jusqu'à cent doublettes de boulistes se sont affrontées lors du concours organisé par le Cochonnet Martinot. Un succès qui ne se dément pas !



12 JUILLET

Fête Nationale

Très belle ambiance pour la Fête Nationale avec le groupe de Bruno DUBOIS, les danseurs ont été nombreux !



Bar itinérant

Une nouvelle offre avec un bar itinérant une fois par mois. Cet été de la petite restauration et parfois de la musique ont été proposées. Une animation supplémentaire dans la Commune, à refaire l'année prochaine !



16 AU 19 JUILLET

Le Hameau

Une édition en demi-teinte avec l'annulation des concerts du samedi 19 juillet. La journée s'annonçait pourtant festive avec les NAÏVES NEW BEATERS et SAM SAUVAGE. En cause, le risque d'orages, un protocole d'annulation ayant été mis en place suite à la précédente édition. Ce n'est vraiment pas de chance pour l'association Martinote organisatrice !

Lulu GAINSBOURG, Clément FROISSART, Ophélia JONES se sont produits sur la scène mais les spectateurs ont pu assister à un concours hilarant d'Air Guitar et à la prestation des Frères JACQUARD qui, avec leur humour, ont emballé le public !



28 AOÛT

Garçon la Note

Une dernière soirée avant la rentrée avec la chanteuse LEIHO, une proposition de Garçon la Note très différente de l'année passée avec des reprises d'AC/DC !



29 AOÛT

Marche dinatoire

575 inscrits ! En voyant les mauvaises conditions météorologiques, seulement une trentaine de personnes ont renoncé à prendre le départ de la marche. La pluie n'a pas découragé un public fidèle venu nombreux !



VIVRE À SAINT-MARTIN

La bibliothèque « Colette » devient communale

La présidente de l'association « Bibliothèque Colette » Joëlle LEBOEUF s'en va. Une page se tourne mais la succession se fera en douceur avec 3 bénévoles, sous l'égide de Françoise BERNARD, qui reprennent le flambeau avec l'appui de la Commune et l'ambition de donner le goût de lire aux enfants et aux adultes.

- Horaires hors période de vacances scolaires :

Les vendredis de 16 h à 18 h : prêts

Les samedis de 10 h 30 à 13 h : prêts, lecture et également ateliers d'activités créatives (dessin, origami ou modelage).

- Adhésion Gratuite - Rue Jules Ferry



De gauche à droite : Arian WALAINE, Marie-Noelle PLAGNE et Françoise BERNARD



Merci !

Joëlle LEBOEUF

Joëlle, originaire de Dijon, est arrivée à Saint-Martin en 1998 suite à la mutation de son mari. Cette maman d'une fille a mené sa carrière professionnelle en même temps qu'un engagement associatif sans faille : passionnée par les chiens, elle a d'abord été présidente d'un Club Canin. Puis au moment de la retraite, elle a eu l'opportunité de s'occuper de la bibliothèque, d'abord en tant que secrétaire puis comme présidente de l'association : « Je me suis épanouie à Saint-Martin du Tertre avec les enfants ! Ils m'ont apporté un bonheur, un plaisir à m'occuper d'eux. Ils m'ont rendu au centuple avec leur naïveté, leur gentillesse et leur spontanéité. Je souhaite que la bibliothèque continue d'oeuvrer pour que les plus jeunes puissent aimer la lecture. Je tiens à remercier les parents pour leur soutien moral pendant toutes ces années. J'ai déjà la nostalgie des enfants que je vais laisser mais, d'un autre côté, en me rapprochant de ma fille, je suis contente du temps que je vais passer avec mon petit-fils Timéo âgé de 3 ans et de pouvoir partager mon expérience avec lui. »

Elle laisse une association avec 12 adultes et 43 enfants adhérents. Merci à Joëlle, elle qui en plus n'a jamais épargné son temps pour aider à l'organisation des manifestations Martinotes. Elle manquera à la Commune !

Commerces ambulants



Nouveau cette année : La Maison PESA, rotisseur et traiteur, présente tous les lundis et vendredis à partir de 18 h au niveau du rond-point. Et toujours PIZZA MAG les vendredis à partir de 18 h.

On est bien ici !

En début d'année, la Commune a participé à l'émission de radio « On est bien ici » sur ICI AUXERRE (ex France Bleu). Chaque semaine, un village différent est mis en avant en présentant ses atouts et ses spécificités. Vous pouvez encore écouter le Podcast sur le site de la radio.



Saint-Martin-du-Tertre
À la découverte de Saint-Martin-du-Tertre
Saint-Martin-du-Tertre est une commune située au Nord de l'Yonne et appartient à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. Un village à la campagne à deux pas de la ville et au bord de l'Yonne.
▶ 11 min Le 06/01/2025

Un Martinot champion de France et d'Europe en judo !

C'est l'année de tous les succès pour le Martinot Nicolas FOURMAUX associé avec Jean-Daniel NGUYEN VAN LOC : les deux sociétaires du Judo Club Clémentin ont remporté en mars le championnat de France de Judo compétition Kata. Puis au niveau international, lors des World Series organisés par la Fédération Internationale de Judo, les deux sociétaires ont bataillé pour obtenir ce podium. Et enfin, c'est à RIGA en Lettonie qu'ils sont devenus Champions d'Europe de leur catégorie en Katame No Kata et qu'ils gagnent ce titre tant convoité ! Bravo !



VIE ASSOCIATIVE

Les Associations reçoivent, lorsqu'elles en font la demande, des subventions qui les aident à acheter du matériel. Neuf d'entre elles ont perçu de l'argent en 2025 contre 3 en 2019. Il est à noter que l'essentiel de l'aide de la Commune reste le prêt de salles ou de tables et de chaises.

TROIS MÉDAILLÉS DE BRONZE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF.

À Auxerre, en décembre 2024, le Préfet de l'Yonne Pascal JAN a récompensé trente-quatre bénévoles Icaunais pour leur engagement associatif. Trois Martinots en font partie.



COLETTE RAT

Responsable associative depuis des années, elle est membre puis secrétaire de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) depuis 1965. Elle est surtout présidente du Club des Aînés Gaston Rat depuis 2018, à la suite de son mari Jean RAT, une association pourvoyeuse de liens, incontournable dans le village.

EMMANUEL BOCQUEZ

Tous l'appellent Manu. Enfant du pays, il a fondé le club de pétanque en 1991 pour en devenir président en 2016. L'Association participe aux concours départementaux et régionaux et propose tout l'été des concours ouverts à tous qui sont un véritable succès. En 2022, elle comptait 22 licenciés, aujourd'hui, plus de 60 personnes l'ont rejoints, ce qui montre son dynamisme.

RÉGINE CARUANA

Elle a d'abord été trésorière avant de devenir la présidente en 2017 des « Fourmis Martinotes ». Chaque année, à raison de plusieurs bourses par an, l'association permet à tous de s'habiller ou d'acheter des jouets à moindre frais. Merci !

Les Fourmis Martinotes recherchent un(e) président(e)

Vous souhaitez vous investir et prendre la présidence, contactez Régine CARUANA au **06 42 01 31 60** regine.boudevillain@wanadoo.fr

En attendant, une bourse Puériculture Hiver aura lieu du 23 au 28 octobre, les autres initialement prévues en 2025 sont suspendues. L'assemblée générale qui doit se tenir en janvier prochain décidera de l'avenir de l'association.



Sortie en Sologne du 27 mars 2025



Les 46 personnes du groupe ont visité le Château de la Ferté St Aubin le matin et le domaine de CIRAN l'après-midi, avec une halte bienvenue le midi dans un restaurant à ARDON.

NOUVEAU ! Danse Rythmique

Association
Modern'jazz attitude
Contact : **Audrey REYNAUD**
Portable : **06 16 88 43 07**

Salle des Fêtes

LUNDI

- 17 h 30 / 18 h 30 : 11 - 13 ans
- 18 h 30 / 19 h 30 : 14 - 16 ans
- 19 h 30 / 20 h 30 : Adultes

MERCREDI :

- 10 h / 11 h : 5 - 7 ans
- 11 h / 12 h : 8 - 10 ans

Amicale des Aînés "Club Gaston RAT"

Contact : **Colette RAT**
Portable : **06 60 24 69 30**
Courriel : colette.rat@wanadoo.fr

Rendez-vous tous les jeudis de 14 h à 18 h à la Salle Polyvalente. 90 adhérents, de Saint-Martin du Tertre et d'ailleurs.

Amicale des Chasseurs

Contact : Laurent SALIGOT

Tél. : 06 24 96 15 27

Laurent.saligot@yahoo.fr

Elle organise, outre les actions de chasse et de battues administratives, le ramassage de déchets dans la nature ainsi que la Marche Dinatoire.

Le Bar des Villages

Contact : Bernard ARNOULD

Portable : 06 63 86 96 50

Organisation d'événements

APE (Association de parents d'élèves)

Contact : Simon FOURNEL

Portable : 06 60 17 11 40

Courriel : ape.stmartin89@gmail.com



Organisation des manifestations (vente de sapins, tombolas...) ainsi que des animations tout au long de l'année pour apporter une aide financière aux projets des classes. Pour cette première année de fonctionnement, l'APE St Martin a contribué au financement d'« École et cinéma », ainsi qu'à une partie des sorties de fin d'année pour les deux écoles. L'association a d'ores et déjà réuni assez de fonds pour permettre le renouvellement de l'action « École et cinéma » pour l'année 2025 / 2026, pour le plus grand bonheur des enfants. Le marché de Noël et la vente de chocolats seront également de retour.



Café tricot 89

Contact : Sylvie PICQ

Portable : 06 59 63 68 29

Courriel : sylvie.picq89@gmail.com

Dans une bonne ambiance, tricoter est un plaisir ! Rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois, excepté pendant les congés scolaires.

Prochaines dates :

- 12 & 26 septembre
- 14 & 28 novembre
- 10 octobre,
- 12 décembre.

Le club organise aussi des cours de cuisine une fois par mois avec Monsieur Clément, ancien restaurateur.

Confection de petits lapins pour le vide grenier. La bonne humeur était là autour de galettes des rois préparées par Monsieur Clément.

Les Cyclotouristes Martinots

Contact : Olivier BARROIS

Portable : 06 16 25 19 72

www.cyclosmartinots.free.fr

Rendez-vous hebdomadaires des Cyclotouristes Martinots (sous réserve de météo favorable) au départ de l'École Jules Ferry :

- Sortie ROUTE le dimanche matin à 8 h 30 (50 à 80 km)
- Sortie VTT le dimanche matin à 9 h (25 à 35 km)

Et Randos Interclubs



Le club organise des sorties ouvertes à tous comme les Raidillons Sénonais qui ont eu lieu cette année le 29 juin. 110 cyclistes et 50 marcheurs ont bravé la chaleur, ils ont apprécié le brumisateur à l'arrivée !

L'Avenir Martinot

Contact : Christine DELATOUR

Portable : 06 74 22 86 88

Club de foot avec des équipes enfants / adultes

Entraînement Jeunes
le mercredi de 17 h 30 à 19 h

Base Nautique des Martinots (B.N.M.)

Ski Nautique sur la base nautique de Saint-Martin

Contact : Frédéric GUENANAIN
guenanain.frederic@free.fr

Le Cochonnet Martinot

Contact : Emmanuel BOCQUEZ

Portable : 06 14 25 28 77

Courriel : ebocquez@gmail.com

Pétanque
Entraînements au Complexe sportif de Saint-Martin.
Le mercredi de 14 h à 20 h & le vendredi de 14 h à 20 h



Gymnastique Volontaire

Contact : Nicole LEGRON

Téléphone : 03 86 65 69 59

Courriel : legronn@aol.com

Séance chaque mercredi de 8 h 45 à 9 h 45 à la Salle des Fêtes.
L'Association compte une trentaine d'adhérents qui partagent aussi des moments de convivialité, lors de petits déjeuners, de la galette des rois ou en randonnant !

Ecosport

Contact : Muslime SUNAR

Portable : 06 59 72 61 83

Courriel : ecosportsm@gmail.com

Activités Parents / Enfants

Junior Association

Contact : Morgane STETTLER

Téléphone : 06 28 28 32 42

Courriel : contact@juniorassociation.org

Organisation d'évènements par des jeunes.
Rejoignez-les !

Yoga

Contact : Minos HUBERT

Portable : 07 81 37 16 32

Du Yoga sans dégâts qui prend en compte la morphologie et les limitations de chacun.

Tous les mercredis à la Salle Polyvalente

15 h 30 / 16 h 45 Yoga en douceur

17 h / 18 h 15 Yoga en profondeur

18 h 30 / 19 h 45 Yoga essentiel

Tarif spécial Martinots : à la séance ou à l'année.

Saint-Martin Archers Club (S.M.A.C.)

Contact: Cédric BOLLORÉ

Portable : 06 08 04 93 40

saintmartinarchersclub89@gmail.com

Entraînements : Lundi, Mercredi, Jeudi & Vendredi de 18 h à 20 h

Pratique loisir & également une équipe de compétiteurs qui se fera un plaisir de vous accompagner dans vos premières compétitions.

Tout au long de l'année, le club est très actif dans les compétitions, avec de nombreux bons résultats. Au niveau national, trois ans après son titre, Corinne HEURLEY a récupéré sa couronne de championne de France en salle (arc nu), le jeudi 27 février 2025 à AGEN.

Cinq représentants du SMAC étaient présents au championnat de France Extérieur, Saint-Martin du Tertre était le club le plus représenté de l'Yonne. Le bilan est plus que positif pour un groupe de 33 licenciés ! Le 12 juillet à Calais, Cyrielle AYMONIN, 27 ans, est Championne de France en para tir à l'arc en 50 m.

Les résultats sont plus en demi-teinte pour Corinne HEURLEY & Marie-Do BRIDRON en 50 m et Cédric BOLLORE & Teddy CHASTAING en 70 m. Aux Championnats de France Campagne, ce dernier a défendu les couleurs du club tout au long du weekend à CHARIAT (Auvergne) et a obtenu la 5ème place à 4 petits points de monter sur le podium. Cette performance conclut de belle façon cette bonne saison sportive du SMAC. Bravo !





PETITE ENFANCE

VOUS CHERCHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE DANS LA COMMUNE ?

• HASSIBI Enora

4 Rue du Midi - 06 65 10 36 60
enora.hassibi@gmail.com

• HASSAN Cécile

13 Route de Nailly
03 86 65 77 73 ou 06 63 60 59 32
assmatcecilehassan@hotmail.fr

• TURGIS Nathalie

4 Rue des Celliers - 06 32 66 93 30
nathalie.turgis72@gmail.com

• GARNOT Heïdi

13 Rue des Bons Amis - 06 33 80 12 86
heidi.yohan@yahoo.fr

• MENUET Sabrine

7 Rue des Hauts Glaciers - 06 84 79 94 52
famille.menuet@sfr.fr

• FRECAULT Angèle

12 Les Joigneaux - 06 50 20 69 10
angelefrecault@gmail.com

• DORE Anita

11 Rue Romain Rolland - 06 59 53 56 36
a.nitaa@live.fr

*Vous trouverez la liste actualisée
sur le site de la commune,
onglet « Assistantes Maternelles »*

Relais Hirondelle



Centre Communale d'Action Sociale

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour objectif de venir en aide aux personnes qui rencontrent une difficulté dans leur parcours de vie. Il a pour mission l'accueil, l'écoute et l'orientation des personnes et des familles qui rencontrent des problèmes et vient aussi en aide aux personnes âgées, handicapées, aux enfants.

Permanences du CCAS à la Mairie un samedi matin par mois. Avec ou sans RDV. Calendrier consultable en Mairie. Rencontre possible dans la semaine sur RDV.

BILAN 2024

Bons Alimentaires d'urgence : 13 personnes en ont bénéficié pour une somme totale de 2190 €. Pour Noël, le CCAS a offert un colis à 70 séniors (pour les plus de 70 ans), 150 d'entre eux ont préféré recevoir un bon d'achat alors que d'autres ont choisi de participer au traditionnel repas le tout pour un total de 6553 €.

En juillet, lors de l'alerte canicule, des bénévoles, sous la responsabilité du CCAS, ont appelé un à un les séniors ayant préalablement communiqué leurs numéros de téléphone afin de leur apporter de l'aide si besoin et de les informer de l'ouverture de la Salle des Fêtes climatisée sur demande. Vous pouvez laisser vos coordonnées téléphoniques à la Mairie pour mettre à jour les listes d'appel afin d'être contacté pendant les prochains épisodes caniculaires.

EN 2025, RETENEZ LES DATES

- Repas des aînés : 13 décembre
- Distribution des colis et des bons d'achat : 6 décembre

TRIBUNE LIBRE Liste « Collectif Solidaire Martinot »



Nous voici bientôt au terme d'un mandat municipal au cours duquel, en tant que représentante du Collectif Solidaire Martinot, j'ai porté la voix de la minorité avec constance et conviction. Je termine ce mandat sans amertume, la tête haute, avec le sentiment d'avoir pleinement assumé mes responsabilités, que ce soit en commission ou en séance du conseil municipal. Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée. Très bientôt, vous choisirez vos prochains élus. Je mesure pleinement les défis que représentent la mise en œuvre des politiques publiques, dans un contexte de contraintes financières et techniques croissantes pour les communes. Les décisions à prendre sont complexes, mais leur légitimité repose sur un principe fondamental : la représentativité issue du vote citoyen. Tout au long de ce mandat, je me suis à plusieurs reprises interrogée sur la notion de transparence. Un maire et sa majorité peuvent-ils durablement ignorer les remarques formulées par leurs contradicteurs ? Ont-ils la légitimité pour feindre ou contourner les recours, comme si la contradiction n'existe pas ? Ces questions ne relèvent pas de la polémique, mais bien d'une exigence démocratique essentielle : celle de la transparence, de l'écoute et du respect des contre-pouvoirs. Je vous invite à rester vigilants, à vous informer, à débattre, à voter. Car rien n'est plus précieux, ni plus fragile, que notre pouvoir de citoyens. *Christelle Lombardo, conseillère municipale*



LES ÉCOLES



École Maternelle « Louise Michel »

Tél. 03 86 65 39 67



ENSEIGNANTS de gauche à droite :

CLASSE DES MOYENS / GRANDS :

- Séverine MATHIEU, ATSEM
- Laura BRULEY, Enseignante

CLASSE DES PETITS / MOYENS :

- Amélie BURNY, Enseignante et Directrice
- Lucille BOULLIER, ATSEM

EFFECTIFS EN SEPTEMBRE :

19 petits/moyens · 20 moyens/grands
= 39 élèves inscrits à ce jour pour la rentrée 2025

École Élémentaire « Jules Ferry »

Tél. 03 86 65 70 39



ENSEIGNANTS de gauche à droite :

CLASSE CM1/CM2 : Estelle DIAZ

CLASSE CM2 : Sylvie BRUNET

Méline BERTOUX, Complément de décharge Temps Partiel

CLASSE CE1/CE2 : Sophie BARRE, Directrice

CLASSE CP/CE1 : Audray HEBERT

Paul BIGEARD, Remplaçant

EFFECTIFS EN SEPTEMBRE :

19 CP/CE1 · 20 CE1 / CE2 · 20 CM1/CM2 · 20 CM2
= 79 élèves inscrits à ce jour pour la rentrée 2025

Vacances de la TOUSSAINT - du 18 octobre au 3 novembre

Vacances de PRINTEMPS 2026 - du 4 avril au 20 avril

Vacances de NOËL - du 20 décembre au 5 janvier 2026

Pont de l'ASCENSION 2026 - du 13 mai au 18 mai

Vacances d'HIVER 2026 - du 7 février au 23 février

Vacances d'ÉTÉ 2026 - à partir du 4 juillet

– Classe IME de l'institut Sainte Béate

Inclusion en milieu ordinaire des jeunes en situation de handicap. Les travaux sont terminés, retour donc cette année de la classe IME dans les locaux. Même s'ils n'étaient pas présents physiquement dans les lieux, les enfants ont néanmoins participé à des sorties ou des activités avec l'École.



La Caisse des Écoles

est un Etablissement Public Communal juridiquement autonome, dont le budget est distinct de la Commune à laquelle il est rattaché (elle ne doit pas être confondue avec les coopératives scolaires).

Dans notre commune, elle permet de financer le transport en bus des élèves à la piscine, les cours de piscine encadrés par un maître-nageur (10 séances pour les CM1 / CM2 l'année passée et une partie du coût du voyage scolaire pour l'école primaire, une partie du coût des sorties scolaires de fin d'année. Elle fonctionne grâce à la subvention de la Commune mais aussi grâce aux cotisations des parents et des habitants. C'est pour cela qu'une campagne de cotisations est lancée chaque année.

Temps forts de l'année 2024 / 2025

Des activités variées ont été proposées aux élèves des 2 écoles.



Théâtre et Cinéma

Sortie Théâtre à Villeneuve sur Yonne pour les Maternelle et les CP/CE1 pour assister à la représentation de la pièce : « Variations pour un parapluie ». Les enfants de Maternelle, de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont aussi participé au projet École et Cinéma à raison de 3 séances pendant l'année. Ils ont pu découvrir trois formidables films : La ruée vers l'or, Tout en haut du monde et Le chien jaune de Mongolie. Les CE1/CE2 ont aussi fabriqué une dizaine de blasons pour la Fresque (grand projet théâtral de l'été à Sens) et participé au Concours « 1 000 blasons », exposés dans les rues de Sens.

PROJET MUSIQUE

En partenariat avec le Conservatoire du Grand Sénonais, les élèves de cycle 2, les CP/CE1 et les CE1/CE2 ainsi que les élèves de l'IME de Ste-Béate (7 enfants) ont bénéficié de l'intervention de Benjamin BÉNARD, professeur de musique, à raison d'une séance de 45 minutes une fois par semaine, le vendredi matin. Une restitution en public a été organisée le mardi 17 juin à l'école.

Visite de la caserne

Les élèves de maternelle ont travaillé sur les dangers domestiques, en apprenant à les repérer pour mieux les éviter et en s'initiant à porter secours (être capable de téléphoner, de donner son nom et son adresse). Ce travail a été finalisé avec une visite de la caserne des Pompiers de Sens.

Les plus grands ont visité l'exposition Mémoire de poilus.

Ils avaient travaillé préalablement sur la Guerre de 14/18 et préparé des panneaux. Très attentifs, ils ont pu appréhender plus concrètement cette période au travers de témoignages. Les enfants ont posé des questions très pertinentes.



Sortie poney pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2, le 12 juin au Poney Club d'ÉGRISSELLES le BOCAGE. La classe de l'IME a également participé à cette sortie.



Sortie bateau pour les CM1 avec l'association de la Base Nautique des Martinots en juin. Les enfants y ont pique-niqué le midi. Tout s'est terminé par un goûter offert par l'Association. Une très belle journée !

KERMESSE

Organisée conjointement par l'association de parents d'élèves APE et les enseignants, la Fête des Écoles (Maternelle et Primaire) a eu lieu dans la journée du samedi 28 juin. Les fortes chaleurs n'ont pas empêché les enfants de donner leur meilleur devant leurs parents lors du spectacle.



La Classe de CM2 a participé au prix littéraire de Sayonne'ara, en partenariat avec la bibliothèque des Champs Plaisants et la bibliothèque Colette.

En primaire, le Carnaval a eu lieu le 11 mars, les enfants ont rivalisé d'imagination pour leurs déguisements tandis que les parents apportaient gâteaux et boissons.



MAISON DE L'ENFANCE



De gauche à droite : Marie-Christine POTHIN, Laetitia TOURNAILLE, Valérie SERAMOUR, Charline DUBOIS, Arwen STETTLER

Tél : 03 86 66 20 99
Horaires d'ouverture :
 L. Ma. J. V. 7 h / 18 h 30
 Mer. 7 h / 18 h
Responsable de la Maison de l'Enfance
 Marie-Christine POTHIN.

Réservation de la cantine sur [Monespacefamille.fr](#).
 Se renseigner en Mairie.
 Autres Tarifs : s'adresser à la Maison de l'Enfance
03 86 66 20 99 ou à la Mairie 03 86 65 08 79

Tarifs Maison de l'Enfance 2025/2026 pour les Martinots :

CANTINE	QUOTIENTS				
	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
CANTINE (REPAS)	2,19 €	2,86 €	3,35 €	3,87 €	4,04 €
TEMPS MERIDIEN (12h-14h)	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €
TOTAL	3,29 €	4,30 €	5,06 €	5,82 €	6,08 €
PANIER REPAS P.A.I (12h-14h)	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €
REPAS + TEMPS MERIDIEN ENFANT FAMILLE D'ACCUEIL			5,06 €		
GARDERIE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
GARDERIE MATIN	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €
GARDERIE SOIR AVEC GOÛTER	1,57 €	2,05 €	2,41 €	2,77 €	2,89 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
1/2 JOURNÉE SANS REPAS	2,21 €	2,89 €	3,40 €	3,91 €	4,08 €
1/2 JOURNÉE SANS REPAS AVEC GOÛTER	2,27 €	3,49 €	4,11 €	4,73 €	4,93 €
1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	5,50 €	7,19 €	8,45 €	9,73 €	10,16 €
1/2 JOURNÉE AVEC REPAS + GOÛTER	5,96 €	7,80 €	9,17 €	10,55 €	11,01 €
JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER	8,16 €	10,67 €	12,55	14,44 €	15,06 €
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE / VACANCES SCOLAIRES	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER (7h-18h00)	8,17 €	10,69 €	12,57 €	14,46 €	15,09 €
SEMAINE COMPLÈTE DE 5 JOURS AVEC REPAS ET GOÛTER : forfait (b)	32,69 €	42,75 €	50,29 €	57,84 €	60,35 €



Toujours beaucoup d'animations proposées à la Maison de l'enfance, comme la Kermesse de fin d'année qui permet de réunir parents et enfants.



La Maison de l'Enfance, en lien avec l'École Maternelle et l'École Élémentaire, a participé à la Grande lessive qui est un projet d'art participatif ayant pour thème « Un papier, des papiers, vos papiers ». Les œuvres ont été affichées le 20 mars autour des Écoles du village ainsi que sur la place de la Mairie.



Les enfants ont aussi participé à des ateliers organisés par l'association « Les petits débrouillards » qui promeut la culture scientifique et technique. Le thème pour les plus grands : la robotique, tandis que les plus petits ont expérimenté la façon dont les plantes se nourrissent ! Ce projet a été financé par la CAF et s'est terminé sur une visite de la Cité des Sciences à PARIS.

CADRE DE VIE



Murin à oreilles échancrées



Hibernation
Murin de
Bechstein



Mise bas
Grand rhinolophe

LES CHAUVES-SOURIS À SAINT-MARTIN

En France, les 35 espèces présentes, toutes insectivores, sont de petite taille et ne pèsent qu'entre 4 et 45 grammes. Et elles sont totalement inoffensives contrairement à l'imaginaire collectif.

Les chauves-souris sont des **mammifères**. Grâce à une fine membrane de peau, souple et élastique, qui relie leurs longs doigts à leurs pieds, ce sont les seuls mammifères au monde capables de voler ! Elles sont **nocturnes** : actives la nuit, elles dorment le jour, souvent suspendues la tête en bas dans des grottes, arbres ou bâtiments. Pour se déplacer et chasser dans l'obscurité, elles émettent des ultrasons qui rebondissent sur les objets, leur permettant de « voir » par le son.

Les femelles se regroupent en colonie l'été pour mettre au monde leur unique petit de l'année qu'elles vont allaiter pendant un mois environ. En hiver, les chauves-souris hibernent puisqu'elles n'ont plus d'insectes à manger, elles vivent alors uniquement sur les réserves de graisses qu'elles ont accumulé durant tout l'automne. Elles sont très sensibles au dérangement.

En Bourgogne, il existe 25 espèces de chauve-souris et 11 d'entre elles ont été répertoriées sur notre commune ! Outre les espèces communes que l'on peut rencontrer au cœur du village, comme la Pipistrelle ou la Sérotine, les boisements peuvent accueillir des espèces forestières comme la Noctule ou les différentes espèces de petits Murins (Murin de Bechstein, Murin de Natterer, groupe des Murins à museau sombre). La proximité avec l'Yonne permet aussi la présence du Murin de Daubenton qui chasse les insectes à la surface de l'eau. Il existe également plusieurs cavités (caves creusées dans la craie, ancienne mine de calcaire phosphatée) qui accueillent le Murin à oreilles échancrées et le Grand rhinolophe en hiver. Ces deux espèces sont menacées à l'échelle européenne, elles sont d'intérêt communautaire, c'est-à-dire que leur présence sert à la définition de sites Natura 2000.

Le site de Saint-Martin "Pelouses à Orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne", situé sur les hauteurs, abrite à la fois des pelouses calcaires favorables à la chasse des chauves-souris et une cavité servant à l'hibernation de ces espèces dont le rare Murin de Bechstein.

On peut aussi trouver dans la commune la plus grande chauve-souris de la région (le Grand murin, mesurant plus de 40 cm d'envergure) !

IL EST IMPORTANT DE RAPPELER que toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi ainsi que leurs habitats. Il est donc interdit de les détruire. Si vous observez une chauve-souris chez vous (individu en détresse ou présence d'une colonie), vous pouvez signaler sa présence à l'association régionale travaillant sur les chauves-souris, la Société d'histoire naturelle d'Autun (www.shna-ofab.fr).

Merci à Ludovic JOUVE, naturaliste, pour sa passion et son expertise.

Boucle des Carrelottes

Les 9 panneaux de ce sentier découverte sur la colline de Saint-Martin sont en cours de renouvellement : plus modernes, avec des QR Codes, ils vont permettre de mieux découvrir le patrimoine historique et naturel de la Commune. En même temps le chemin sera remis en état.

Chemin de halage Paron / Saint-Denis les Sens

La Commune participe au projet d'installation de photos le long du chemin (de l'autre côté de l'Yonne) relatives aux endroits traversés. Deux photos montreront notre village avec une explication sur ses éléments remarquables comme l'Église, le Phare aéronautique ou la Zone Natura 2000, mais aussi une évocation de son passé historique. De quoi donner envie aux marcheurs de venir dans notre Commune !

Concours des Maisons Fleuries

Le 5 juillet, un jury de cinq Martinots a déambulé dans les rues du bourg et des hameaux pour ce traditionnel concours. Bravo à tous !

1^{er} Mme et M. Bernard MAROIS

10 Ruelle des Boeufs

2^{ème} Mme et M. Roger COQUELET

5 Rue de la Pointe à l'Aiguillon

3^{ème} Mme et M. Michel CLÉMENT

4 Rue de la Place

Hors Concours : Mme et M. Carlos GUZMAN
15 Rue des Sublaines

Mme Jeannine GRAMAIN, Mme et M. Michel BLANCHOT, Mme et M. Jean-Pierre MORE, Mme et M. Daniel BINON, Mme et M. Mario POMPEU DE CASTRO, Mme et M. Chantal NEZONDET, Mme et M. Jean DUFLOT, Mme et M. Patrick SAMYN, Mme et M. Marc CARTIER, Mme et M. Daniel SORET, Mme et M. Jean-Claude POULAIN, Mme et M. Pierre LEMAIRE, Mme Colette RAT, Mme et M. Albert LEMAIRE, Mme et M. Jean-Claude GUILLOUX, Mme Josiane SUFFIT, Mme et M. Francis BERRY, Mme et M. Patrick BRODE.

Les Défis Martinots

Activités pour tous proposées sur le territoire de la Commune : CHASSE AU TRÉSOR, ORIENTATION, PARCOURS VTT, FOOTBALL, BASKET-BALL, ESCALIER, PUSH-UP Infos sur le site www.lesdefismartinots.fr ou en scannant le QR code.



ÉTAT CIVIL

ILS SE SONT DIT OUI

19 octobre 2024

**Sophie GRANGER &
Patrice YENE MBIDA**



22 mars 2025

**Monia BAFFOUN &
Stéphane GUEGUEN**

9 août 2025

**Angélique TRANCHON
& Johan FUMERAND**

NAISSANCES

2024

7 novembre - **Rim AZZOUZI**
25 novembre - **Tylio BERTOUX**
5 décembre - **Eren VALJEVAC**

2025

3 janvier - **Efnan DENDEN**
24 janvier - **Mehdi FOUMANON**
30 avril - **Ambroise SIRAC**
8 mai - **Elyne ETIENNE**
8 juin - **Damien KEHOE BELTIER**
11 juin - **Manel ARRAHAOUI**
7 juillet - **Souheyl HASSIBI**
8 aout - **Jade OUAÏCHA**

ILS NOUS ONT QUITTÉS

2024

22 septembre - **Gérard ARNAUD**
30 septembre - **Jacques VAN DE WALLE**
3 décembre - **Jacques GALOU**
18 décembre - **Gladys ARNAUD
(née NOULOT)**
23 décembre - **Daniel DUMOULIN**
31 décembre - **Gérard LEBEGUE**

2025

29 janvier - **Nicole VERDIER**
19 février - **Jeannine NIQUE (née POISSON)**
12 mars - **Maurice ARMAND**
17 mars - **Christiane COURCY (née DRION)**
10 avril - **Chantal RIVEL (née DUBOIS)**
9 mai - **Michel LAUNAY**
22 mai - **Amor KRIBS**
8 juillet - **Geneviève VAN DE WALLE
(née DUPONT)**
21 juillet - **Claude BOUY**
28 juillet - **Solange TANTOT (née BOUTON)**
9 septembre - **Thami ARABI**



Mémoire de nos poilus

Le 1^{er} août 1914, la mobilisation générale est décrétée. En seulement 17 jours, du 2 au 18 août, le transport, l'habillement, l'équipement et l'armement de plus de trois millions d'hommes de 20 ans à 48 ans s'organise. Quatre ans après, ce sont 1,4 million de morts français et 4 millions de blessés ! Nous allons évoquer quatre soldats à travers des photos, des documents ou des objets prêtés par leurs familles habitant aujourd'hui dans notre village, à l'occasion de l'exposition « Nos poilus dans la guerre ».

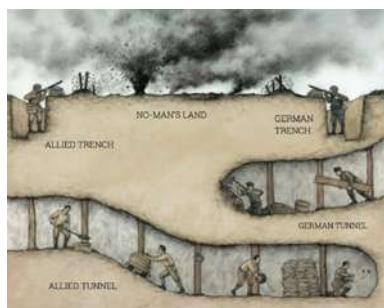
Le premier d'entre eux, Émile PARIS est un vigneron de Mailly-la-Ville, un village du sud de l'Yonne. Il est célibataire, il a 30 ans au début de la guerre et comme lui, ses deux frères Charles et François sont mobilisés. Il n'a été à l'école que jusqu'à 12 ans mais il va écrire pratiquement sans aucune faute au jour le jour sur un petit carnet tout ce qui lui arrive. C'est un témoignage

saisissant des réalités de la guerre. Il est grenadier : son rôle lancer des grenades lors des assauts.

La guerre de tranchée s'installe alors pour près de quatre ans. Pour empêcher l'adversaire de progresser et pour s'abriter, les troupes creusent des tranchées dans lesquelles elles s'enterrent. Souvent, les premières lignes ennemis ne sont éloignées entre elles que de quelques mètres.

« Avec le recul du temps, je dis qu'après le départ presque joyeux en Août 1914, la fièvre est vite tombée et à mesure que la guerre continuait, la lassitude se faisait sentir. Quand on pense qu'en Argonne, secteur de mines jour et nuit, se couchant dans la sape sur les rondins qui servaient de paillasse, on entendait les pics de mineurs creuser sans arrêt, se demandant « Quand va-t-on sauter ? » C'est une obsession qui fatigue le cerveau, surtout quand on a vu () une mine allemande sur la cote 285

faire un entonnoir de 20 mètres de diamètre, tout le secteur a tremblé.

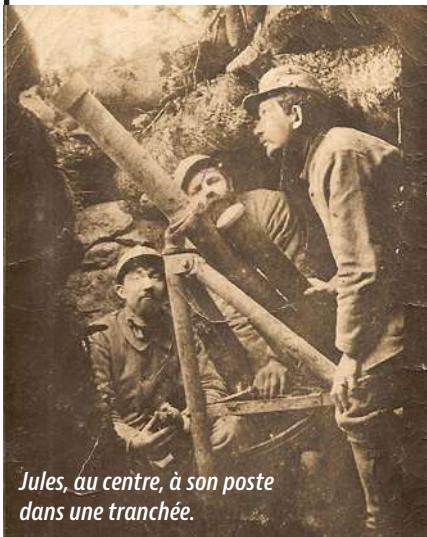


Les sapeurs creusaient des tunnels pour aller sous les lignes ennemis afin d'y placer des explosifs. Le bruit des pics semait la terreur.

« Le 20 juillet 1915, au ravin de Cheppes, 9 tués et blessés sur 14. () On se demande comment on en est sorti. Peur ? Non. C'est une chose difficile, sinon impossible à expliquer. Étant en ligne pour vider des sacs de terre au-dessus de la tranchée, je dis au soldat Ducros : - C'est à toi de les vider. »

Il me répond : « - Je sais que c'est mon tour mais je ne les viderai pas, tue-moi si tu veux. »

Comment peut-on expliquer pareille chose, avoir peur pour les vider et dire « tue-moi ». Par la suite, il a essayé de se faire écraser par le tacot qui montait du matériel. Il ne mangeait plus et maigrissait. () Je dis qu'au bout d'un certain temps, au front, tant par la fatigue, manque de sommeil, nourriture inférieure, alcool avec éther (ceux qui en buvaient), on peut dire que l'on n'est pas un homme comme les autres. Même sans s'en apercevoir, on tient de la bête capable de faire le bien comme le mal. »



« Au lieu-dit le Ravin de la Fille Morte en Argonne, après avoir été culbuté par un minerverfes, j'ai été pendant peut être deux heures complètement déboussolé, ne me rendant plus compte de ce qui se passait. Remis de mes émotions, j'ai eu la triste occasion d'abattre 4 allemands, les tirant à 20 ou 25 mètres () Je trouve un vieil allemand blessé, foie perforé, je sors mon paquet de pansement individuel et doucement je tamponne et arrête l'hémorragie. Du regard, il me remercie. Il avait aussi une forte blessure à la cuisse gauche, je n'y pouvais rien et décide de rentrer me porter rentrant au lieutenant. Comme souvenir, je prends dans une de ses poches, avec son accord tacite, la boîte contenant une gomme, aiguilles, un bouton de veste. Peut-être a-t-il cru que je reviendrais le chercher. Je ne le pouvais pas. De tout cela, je n'en ai rien dit, ni au sergent, ni au lieutenant. » 27 septembre 1915.

Voici le récit étonnant du trajet que Jules a dû entreprendre pour être soigné lors de sa 1^{re} blessure le 6 septembre 1914, en **Seine et Marne** un mois après le début de la guerre :

« Réveil à 2 h 30 pour reprendre l'offensive. L'ennemi ayant reculé dans la nuit, nous avançons pour aller le retrouver. Nous sommes en tête et marchons de l'avant avec la certitude de ne pas en sortir indemne car c'est terrible à voir. On ne peut pas s'en faire une idée si on ne l'a pas vu. Nous avons faim. Étant couché, je mange des carottes rouges sans les éplucher.

À 4 h du soir, je suis touché par une balle d'obus () après être revenu à moi, je me suis pansé moi-même avec le paquet de pansement individuel. Après avoir eu bien de la peine, je suis arrivé au château de Montyon où il y avait une infirmerie. En arrivant, je me suis couché sur le gazon jusqu'au lendemain matin d'où je suis reparti pour la gare (). J'ai peut-être fait la moitié du chemin dans 3 voitures différentes. Le reste je l'ai fait à pied. Nous sommes allés à Sotteville près de Rouen. Plus de place pour nous. Nous sommes revenus au Bourget près de Paris et repartons par Dreux, Maintenon, Le Mans, Alençon où nous descendons. Nous prenons le tacot, qui nous mène à la Chapelle-Montligeon où nous sommes très bien reçus par les soeurs qui vont nous soigner. »

Jules a reçu la Croix de Guerre Etoile d'argent pour son courage.

Le deuxième témoignage est celui d'**André LEGENDRE**. Lorsque la guerre débute, ce couvreur de 33 ans, originaire du Loiret, habite à Paris avec sa femme Anna, concierge et leur fille Jeanne, 9 ans. Il va leur adresser chaque semaine plusieurs lettres et y détailler la dureté de ses conditions de vie. Une partie d'entre elles a été conservée, soit 111 missives au total qui couvrent la période de mars 1915 à janvier 1917.

André est affecté à la batterie lourde du 2^{ème} de campagne. Cette nouvelle technique de combat apparaît en 1915 : écraser les troupes adverses sous un déluge d'obus avant d'envoyer l'infanterie à l'attaque, et éviter la mort de centaines de fantassins.

À Verdun, 80 % des pertes humaines sont le fait des bombardements d'artillerie : on a pu calculer qu'au cours de la bataille, il était tombé 6 obus au mètre carré dans les zones de combats



« Avec beaucoup de peine nous avons commencé à les déloger. On leur a pris une crête qui est un point important pour notre avantage. Je t'assure qu'il n'est pas possible de se faire une idée de la canonnade de ma batterie avec nos grosses pièces. On a tiré cent obus par pièce en l'espace de 3 petites heures () On parle dans ce petit coin qu'ils ont eu en quatre jours dix mille hommes hors de combat. Je crois que ce coup-là on va leur foutre la frottée. Ce matin, ils nous ont envoyé à 150 m de notre batterie sept coups de 210. Tu parles de trous, on peut y loger toute une famille »

9 avril 1915.

« Les vaches de boches nous ont tué notre major avant-hier avec un autre poilu. Il y en a toujours quelques-uns qui y passent. C'est le destin qui décide du sort. Ah ce pauvre bon dieu, () il doit être rudement en colère »

19 août 1916.

Il est frappant de constater l'importance des variations climatiques pour les poilus : c'est sans doute là le sujet le plus abordé par André LEGENDRE dans ses lettres.

« Le temps est magnifique. Mais il faudrait que cela finisse avant les grandes chaleurs car cela commence à sentir mauvais dans les tranchées et c'est une triste existence de rester de longs jours au milieu de cette mauvaise odeur car la faim ne domine pas et le boire fait souvent défaut car l'approvisionnement en eau est difficile à faire. » 1^{er} mai 1915.

« Ici nous avons eu un gros orage et avec le canon tonnant, tu parles d'un vacarme. Nos abris ont été envahis par l'eau et il aurait fallu une barque » 7 mai 1915.

« Nous avons un bien beau temps. Mais en revanche, les monstres (les moustiques) nous dévorent » 27 juillet 1916.

Durant les quatre années de conflit, les combattants ont dû surmonter les difficultés liées à la précarisation de leur vie quotidienne. Ils vont rapidement s'organiser pour survivre le moins mal possible dans un environnement hostile et dangereux.

« Pour se débarbouiller, on prend de l'eau dans les trous d'obus, mais le soleil boit tout » 1^{er} mai 1915.

« Si tu voyais qu'est-ce que nous avons comme rats. Ils nous cavalent toute la nuit sur le corps. Quelle vermine » 6 janvier 1917.

Le ravitaillement est une préoccupation qui mobilise constamment l'esprit du soldat. Il faut manger pour tenir. Manger décemment implique en tout premier lieu de pouvoir compter sur un approvisionnement adéquat en vin : ce n'est guère étonnant dans un pays où, avant-guerre un adulte de sexe masculin consommait en moyenne 1,5 litre par jour !



André, 3^{ème} en haut en partant de la droite.



Louis JUBIN, originaire de Mayenne, a laissé à sa famille des douilles gravées avec soin.

Il a fait comme de nombreux camarades d'infortune, contraints par moment à l'inaction dans les tranchées, qui se sont mis à décorer ou fabriquer des objets de la vie courante (briquets, couteaux...) à partir des matières premières trouvées sur place : bois, laiton ou cuivre provenant des projectiles (douilles, têtes d'obus...) ou à partir d'équipements individuels (gamelles, boutons...). Il va recevoir par ailleurs plusieurs médailles dont une pour sa bravoure au tristement célèbre Chemin des Dames à Verdun.

Auguste GESTAS, lui, est né à LE-GRAND alors en Algérie Française, à une vingtaine de kilomètres d'ORAN. Comme 328 000 autres, il est mobilisé pour participer aux combats en métropole. Dans le 5ème Régiment de Tirailleurs Algériens, il prend part alors aux batailles de l'Oise et de la Somme.

Il reçoit la Croix de Guerre Etoile de Bronze pour sa bravoure :

« Comme agent de liaison s'est particulièrement distingué par son courage en portant les ordres aux chefs de sections à travers les terrains battus par des violentes rafales de mitrailleuses ennemis pendant les attaques du 10 au 21 août 1918. »

« J'arrive de chercher du vin pour toute la crèche car c'était mon tour. On va chercher ça à 8 km et (avec) le retour cela fait 16. Ça peut servir d'apéritif, on se trouve heureux lorsqu'on peut en rapporter. On le paye 0F60. J'y suis allé avec Gérard et on en a rapporté 24 litres. On éprouve un changement de vie à l'arrière à ne plus entendre le canon. » 14 mai 1915.

« Ici ce qui manque c'est le pinard. On trouve le moyen d'en faire parvenir pour les sous-offs mais les hommes rien. Ce sont des bêtes de somme que l'on tient sans égards. Où sont-elles les belles doctrines ? » 4 juillet 1916.

« Ici ma batterie, nous avons perdu deux hommes. Ils ont été à 5 km en arrière où ils avaient été chercher du vin sans permission. De ce fait, les leurs qui restent ne pourront rien toucher du gouvernement. C'est bien malheureux, mais voilà ce que c'est d'enfreindre les règlements. Il y en a un qui laisse 4 enfants. C'est ceux qui restent qui sont à plaindre. » 1^{er} avril 1915.

Les familles rivalisent de sacrifices pour se substituer à l'intendance défaillante en adressant aux combattants des colis. André LEGENDRE a la chance d'en recevoir à une cadence soutenue : « J'ai reçu ton colis, le tout à bon port comprenant bouteilles, poulet, cigares, 2 boîtes de pâté, une boîte de sardines, un jambon, orange et Riclès. Le tout nous fait plaisir. » 1^{er} juin 1915.

« J'ai reçu ton colis ce matin. Il n'y avait rien de cassé, seulement il ne faut plus mettre d'oeufs car ils s'écrasent et m'ont fait perdre le saucisson. » 19 juillet 1916.

« Je n'ai pas encore reçu ton colis. Je t'attends car je n'ai rien à manger. » 6 janvier 1917.

Les deux derniers soldats ont en commun leur âge. Nés tous les deux en 1897, ils ont été incorporés en 1916 à 20 ans, en ayant déjà conscience de l'horreur de la guerre.



Ils sont tous les quatre revenus vivants. À Saint-Martin, ce sont 25 jeunes hommes qui ont perdu la vie alors que le village ne comptait alors que 410 habitants !

ŞEKERPARE

une recette turque

INGREDIENTS

Pour la pâte :

- 125 grammes de beurre mou
- 1/2 verre à eau de sucre glace
- 3 cuillères à soupe de semoule fine
- 1 œuf
- 2 verres à eau de farine
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 cuillère à café de levure chimique

Pour le décor :

- noisettes entières
(ou noix ou amandes)

Pour le sirop :

- 3 verres d'eau
- 2 verres à eau de sucre
- 4 à 5 gouttes de jus de citron



PRÉPARATION

1. Préparez le sirop : Dans une casserole, mélangez les verres d'eau et le sucre.

Portez à ébullition, laissez bouillir 10 minutes et rajoutez le jus de citron en mélangeant. Laissez bouillir encore 5 minutes. Retirez du feu et laissez refroidir.

2. Mélangez le sucre glace avec le beurre mou. Ajoutez l'oeuf et la semoule fine et mélangez le tout.

3. Ajoutez la levure chimique et le sachet de sucre vanillé. Mélangez à nouveau.

4. Ajoutez petit à petit la farine tout en malaxant à la main pour obtenir une pâte douce au toucher et non collante.

5. Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6). Faites de petites boules de 4 cm de diamètre et disposez-les sur un grand plat à gâteau (faites-en plusieurs si nécessaire) en les espaçant de 3 cm. Disposez une noisette au centre en l'enfonçant jusqu'au fond. Faites cuire environ 20 minutes. La cuisson dépend du four, donc surveillez-les : ils doivent être de couleur dorée comme sur la photo.

Aussitôt les gâteaux sortis du four, versez le sirop dessus petit à petit, laissez les gâteaux absorber et ajoutez-en si nécessaire, suivant le goût. Laissez-les ensuite refroidir.

Accompagnés d'un café turc (préparé à partir de grains très finement moulus dans un "cezve" sur feu doux et servi non filtré), c'est délicieux !

Münevver TURHAN

Cette maman de 3 enfants, à la double culture culinaire française et turque, aime que les repas soient un moment de partage. Elle nous présente le Şekerpare, un dessert à base de semoule.

« La cuisine turque est une cuisine très variée, les légumes y ont une place importante, les plus utilisés étant les poivrons, les tomates, les aubergines ou les courgettes (Ils peuvent être séchés au soleil pour être consommés l'hiver). La viande en est un autre pilier, en brochettes, grillées ou en garniture dans un pain pita, comme les kebabs, célèbres dans le monde entier. Une autre de ses particularités,

l'utilisation abondante d'épices comme le sumac au goût aigre doux (que l'on retrouve dans les feuilles de vignes farcies) mais encore les flocons de piments rouges, le paprika ou les oignons frais... Les desserts ne sont pas en reste, comme le "baklava," une pâtisserie composée de couches de pâte phyllo, de noix hachées et de sirop sucré. »

Bonne dégustation !
Afyet olsun !



Bien vivre ENSEMBLE

J'AIME MA COMMUNE, JE LA RESPECTE...



Limitation de vitesse

La vitesse est limitée à 30 km/h dans l'ensemble du bourg.

Merci de respecter cette limitation !

Dépôts sauvages

Il est interdit de déposer les gravats et tous autres déchets que ce soit en campagne, dans les chemins ou auprès des containers destinés au recyclage.

De même, toute personne qui jette depuis sa voiture des déchets comme des bouteilles ou des mégots le long de la route est passible d'une amende de 135 €.

Stationnement « ventouse »

La Commune dispose de peu de places de stationnement, il faut éviter d'encombrer le domaine public avec des véhicules que ne bougent pas. **Le propriétaire d'une voiture "ventouse" s'expose donc à ce que son véhicule soit mis en fourrière.**

Nuisances Sonores

Par Arrêté Préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers avec l'utilisation d'outils et d'appareils sonores, peuvent être effectués :

- **Les jours ouvrables :**

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

- **Les samedis :**

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- **Les dimanches et jours fériés :**

de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Les bruits de voisinage tels qu'une musique trop forte sont interdits et peuvent être sanctionnés entre 22 h et 7 h.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS : un village plus beau, l'affaire de tous !

Chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations.

Cela concerne :

- Le désherbage ;
- La coupe des arbres ou arbustes débordants et le balayage des feuilles et autres détritus ;
- L'évacuation de la neige et du verglas avec épandage de sel, de sable, de cendres ou de sciure.

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets est interdit et est puni d'une amende de 450 €.

Les résidus de jardin doivent être apportés en déchetterie ou compostés afin de ne pas dégrader la qualité de l'air.



Nos amis les chiens



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder, par tout moyen approprié, au ramassage des

déjections canines sur le domaine public communal. Merci aussi de tout mettre en oeuvre afin que vos compagnons à quatre pattes ne troublent pas la quiétude du voisinage par des aboiements trop intempestifs. Les chiens qui échappent, parfois de manière répétée, à la surveillance de leur propriétaire et qui divaguent sur le territoire communal peuvent être à l'origine de nombreuses nuisances, voire d'accidents. Il est donc rappelé que les maîtres sont responsables et qu'il leur incombe de vérifier leur clôture.

Les poules

Vos poules ne doivent pas sortir de votre propriété et se promener sur la voie publique. Votre responsabilité est engagée en cas d'accident.

